

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole en Agriculture Biologique

🎓 Formation diplômante (diplôme de niveau 4) en présentiel



OBJECTIFS

- Préparer son installation d'agricultrice, d'agriculteur en élaborant tout au long de la formation un projet réaliste et cohérent grâce à un accompagnement individuel et à une dynamique collective
- Obtenir un diplôme agricole de niveau 4 conférant la Capacité Professionnelle Agricole
- Acquérir un raisonnement technique et économique dans les domaines de l'agroécologie
- Acquérir des gestes pratiques, une expérience de terrain grâce à un réseau d'agriculteurs bio
- Entrer dans des réseaux d'agriculteurs et d'acteurs du milieu rural

CONTENU RESUME DE LA FORMATION | Détail en page 2

Bases agro écologiques dont fertilité d'un sol, diagnostic de biodiversité fonctionnelle

Piloter un système de production dont approche globale, durabilité, ressources humaines

Assurer la gestion économique, financière et administrative de l'EA

Valoriser les produits et services de l'EA dont étude de marché, communication, négociation

De l'idée au projet dont finalités, étapes, prévisionnel

Conduire un atelier de maraîchage diversifié en Agriculture Biologique dont itinéraire technique, enherbement, plantes bioindicatrices, PNPP
OU

Conduire un atelier d'élevage de ruminants en Agriculture Biologique dont alimentation, reproduction, soins naturels, pâturage et/ou pastoralisme
OU

Conduire un atelier de production de PPAM (en partenariat avec le CFPPA de Nyons)
OU

Conduire un atelier arboricole (en partenariat avec le CFPPA du Pradel)

UCARES : apiculture, poules pondeuses plein air, porcs plein air, transformation de la production, activités écotouristiques, agroforesterie, permaculture, biodynamie, chiens de troupeau et de protection

📍 **LIEU** : CFPPA de Die

🕒 **DURÉE & RYTHME** :
Environ 940 heures en centre et
280 heures en entreprise pour
un parcours complet
Du lundi au vendredi (7 heures
par jour)

📅 **PROCHAINE SESSION** :
de novembre 2023
à août 2024

👤 **PUBLICS CONCERNÉS** :
Toute personne porteur d'un
projet à l'installation agricole

✅ **PRÉREQUIS** :
Expérience en agriculture
Avoir 18 ans

📊 **86 %** de satisfaction
(2022-2023)

📊 **100 %** de réussite
(2022-2023)

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Mise à niveau (selon positionnement et validation académique) :

- Biologie
- Informatique, mathématiques

Bases agro écologiques :

- Choisir des variétés et races adaptées aux conditions pédoclimatiques
- Evaluer la fertilité d'un sol
- Réaliser un diagnostic de biodiversité fonctionnelle
- Mettre en place des pratiques agroécologiques

Piloter un système de production :

- Réaliser un diagnostic d'approche globale de l'entreprise agricole (EA)
- Evaluer la durabilité d'une EA
- Organiser et gérer le travail
- Gérer les ressources humaines
- Evaluer les risques professionnels
- Concevoir des changements, planifier la phase de transition en limitant les risques afin d'améliorer la performance de son EA en cohérence avec ses finalités

Assurer la gestion technique, économique, financière et administrative de l'EA :

- Réaliser sa comptabilité (règles comptables, analyse et prévisionnel)
- Choisir le statut social, fiscal, juridique et argumenter ses choix

Valoriser les produits et services de l'EA :

- Se situer sur son marché, utiliser son étude de marché pour planifier les ventes, développer une stratégie commerciale
- Communiquer sur son entreprise, ses produits et services, négocier avec ses partenaires

De l'idée au projet :

- Déterminer les finalités de son projet
- Définir les étapes de son installation (parcours, partenaires, réglementations)
- Établir son prévisionnel en cohérence avec le système choisi

Conduire un atelier de maraîchage diversifié en Agriculture Biologique :

- Choisir son système de production en cohérence avec le marché
- Planifier la culture des légumes en fonction des objectifs et des circuits de vente
- Produire des plants maraîchers,
- Pratiquer une rotation des familles botaniques
- Irriguer les cultures maraîchères
- Choisir et conduire un itinéraire technique
- Concevoir une stratégie de gestion de l'enherbement
- Concevoir une stratégie de protection des cultures maraîchères
- Identifier les plantes bioindicatrices
- Préparer et utiliser les PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes)
- Choisir ses outils
- Chiffrer les investissements et les charges opérationnelles

OU

Conduire un atelier d'élevage de ruminants en Agriculture Biologique :

- Choisir son système de production en cohérence avec le marché
- Prévoir, gérer et organiser l'alimentation des animaux en privilégiant l'autonomie alimentaire
- Prévoir, gérer, organiser la reproduction en fonction des objectifs de production et des circuits de vente
- Acquérir les bases en homéopathie, phytothérapie, aromathérapie
- Savoir observer son troupeau pour une meilleure santé de celui-ci
- Assurer les soins et le suivi sanitaire de son troupeau
- Concevoir son système de pâturage et/ou pastoralisme
- Se situer par rapport à d'autres systèmes d'élevage

OU

Conduire un atelier de production de PPAM : à distance en centre, en partenariat avec le CFPPA de Nyons

OU

Conduire un atelier arboricole : à distance en centre, en partenariat avec le CFPPA du Pradel

UCARES : apiculture, poules pondeuses plein air, porcs plein air, transformation de la production, activités écotouristiques, agroforesterie, permaculture, biodynamie, chiens de troupeau et de protection

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Votre projet d'installation constitue le fil conducteur de votre formation.
- Un positionnement à l'entrée en formation pour un parcours individualisé
- Une mise à niveau individualisée afin d'acquérir les connaissances de base
- Des cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, activités d'échanges, ludo-pédagogie...
- Des travaux pratiques sur des exploitations partenaires du territoire
- Du travail individuel et du travail collectif tutoré
- Des périodes de stage en entreprise (8 semaines)
- Des évaluations formatives pour s'assurer de l'acquisition des compétences tout au long de la formation
- Un accompagnement de votre projet par l'équipe pédagogique
- Une possibilité de suivre certains modules de l'offre régionale dans les centres co-traitants
- Un partage dématérialisé des supports et ressources sur une plateforme accessible à tout moment (PearlTrees)

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Envoi d'un dossier de candidature au CFPPA
Participation à une journée d'information collective avec :

- entretien avec un jury
- test de positionnement

Avoir une prescription

Avis de la commission d'entrée (financeur, prescripteurs et CFPPA de Die)

COÛT ET FINANCEMENT

Financement : Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes & FSE

Autres financements envisageables :

- Pôle emploi
- CPF
- Projet transition professionnelle (PTP) par Transitions Pro
- Financement individuel

Coût pédagogique indicatif : de 13 à 16 euros de l'heure selon modalités de financement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires selon plan d'évaluation et épreuves (basées sur des situations professionnelles) agréés par un jury permanent régional. L'ensemble des capacités (= bloc de compétences) doit être validé pour obtenir le diplôme d'état "BP REA"
NB 1 : la capacité 1 et des UCARE peuvent être validées par équivalence académique selon diplômes obtenus précédemment
NB 2 : chaque bloc de compétences peut être acquis individuellement

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilans individuel et collectif en cours et en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Poursuite : formation complémentaire type certificat de spécialisation

Activée visée : installation en agriculture

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Aurélie VOLLE GALANTE, coordination pédagogique
Myriam BELVAUX, administratif
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus

Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation